

laquelle se pressaient les questions du docteur, mais il y répondait avec sang-froid.

— Et ce garçon bossu que vous appelez le Rouleur ?

— L'Éveillé ?

— Oui ! l'Éveillé.

Le père Brulot fit un geste de surprise comme frappé d'une idée subite.

Il raconta au docteur l'aveu que le bossu avait fait, de son amour, à Mlle Brulot.

— C'est ma fille qui me l'a raconté hier, soir même, en me souhaitant la bonne nuit, ajouta-t-il en recueillant ses souvenirs.

— C'est bien ! répondit le docteur Guillotin, en homme certain de ce qu'il doit faire, vous ne soupçonnez personne ?

— Personne.

— Alors, au revoir.

— Vous vous en allez ?

— Oui, et bien vite.

— Est-ce que ce poison vous inquiète ?

— C'est quelque maladresse du pharmacien.

— Non, mais restez tranquille.

— Comment ! vous m'effrayez !

Je reviendrai ce soir, au plus tard demain : jusque là ne faites rien, ne dites rien et soignez votre neveu. Forcez-le de rester au lit.

En disant ces mots le docteur sortit de l'auberge de la Croix-d'Argent.

En franchissant le seuil, il murmurait tout bas : « Il y a ici un mystère, qui évidemment cache un crime. »

CHAPITRE XIX.

LE CHATELET.

A l'extrémité de l'ancien Pont-au-Change, à la place où l'édilité parisienne a récemment, devant la chambre des notaires, planté des arbres et transporté une gracieuse fontaine, à l'endroit où s'agit aujourd'hui tout le mouvement d'une grande ville, se dressait, il y a cent ans, le sombre et silencieux édifice du Châtelet.

C'était originairement la forteresse qui défendait la Cité de Paris, et le passage du grand pont.

La Seine coulait au pied des bâtiments, dont elle n'était séparée que par une petite grève.

Ce quai naturel s'appelait l'*Apport-Paris*, parce que c'était là que s'arrêtaient toutes les marchandises qu'on voulait faire entrer dans la ville.

En amont de l'*Apport-Paris* s'étendait le quai de Gèvres.

Ce quai communiquait du pont Notre-Dame au Pont-au-Change par une galerie garnie de boutiques des deux côtés.

En aval du Châtelet c'était le quai de la Mégisserie ou quai de la Ferraille.

La première de ces dénominations du quai venait de ce que, très-anciennement, il était habité par les tanneurs et les marchands de peaux, qui s'appelaient mégisiers.

Au centre de ces deux quais peu élevés et que l'eau du fleuve couvrait aux moindres crues, s'élevaient les bâtiments massifs du Châtelet.

Le Châtelet était une prison : les caves humides, plus basses que la Seine, quelquefois envahies par les eaux, renfermaient un grand nombre de prisonniers.

Au-dessus de la prison, de grandes salles étaient les prétoires de la juridiction civile et criminelle, le parquet des gens du roi, les chambres des notaires, et dans une partie reculée des bâtiments, les bureaux de M. le lieutenant général de police.

Commencé au Xe siècle, restauré au XVe, considérablement agrandi sous Louis XIV, le Châtelet était d'une architecture triste, lourde, sans caractère.

Ce qu'on remarquait dans cet édifice où rien n'était remarquable, c'était la profonde tristesse répandue des combles aux fossés sur toutes les façades, entrevue à travers les fenêtres, les lucarnes, les œils de bœuf et les meurtrières.

La partie la plus triste de ce triste édifice était occupée par M. le lieutenant de police.

On y parvenait par une petite cour profondément encaissée entre les hauts bâtiments.

Ni l'air, ni le soleil n'y descendaient jamais.

On n'y entendait que les gémissements des prisonniers enchaînés dans les cachots et les cris des geôliers.

Au fond de la cour, un petit perron de cinq ou six marches était gardé d'un